**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2017**

L’an deux mille dix sept à 18 heures 30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis MAURIN, Maire.

PRESENTS Mmes Lise-Marie FLUCK-Henriette LYONNET-Dominique SWINNEN-GHANAI

 Mrs Francis MAURIN-José-Marie CARNEO-Serge BARTHELEMY-Philippe MANOEL

 Jean-Noël ROLAND

ABSENTS EXCUSES : Mmes LEGRAND Ysaline- TEISSONNIERE Fiona-SICHI Raymond

PROCURATION : Mme LEGRAND Ysaline à Mme FLUCK Lise-Marie

 Mme TEISSONNIERE Fiona à Mme SWINNEN-GHANAI Dominique

 Mr SICHI Raymond à Mr MAURIN Francis

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes FLUCK-LYONNET

Le procès- verbal de la précédente réunion, est approuvé à l’unanimité.

Mr le Maire demande à ajouter une délibération, à savoir, crédits supplémentaires. Le Conseil municipal donne son accord.

**1-CREATION POLE D’EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL CAUSSES ET CEVENNES (PETR)**

Mr le Maire distribue à chacun des élus le compte-rendu d’une séance en date du 5 avril 2017, à la Communauté de Communes C.A.C. « Terres Solidaires » où il a été question de la création du PETR, ainsi que les statuts du Syndicat Mixte qui s’y rattache

Il rappelle la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 instaurant un nouvel outil de coopération territoriale pour les espaces ruraux

Mr le Maire indique que la C.de C. C.A.C. a délibéra favorablement pour la création de ce PETR. Cependant les statuts précités prévoient que l’adhésion à un Syndicat Mixte, structure porteuse du PETR, nécessite l’accord des communes membres .

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

* d’approuver la création du Pôle d’Equilibre Territorial et Rural Causses et Cévennes
* d’en approuver les projets de statuts
* d’autoriser la Communauté de Communes C.A.C. a adhérer au Syndicat Mixte Causses et Cévennes

**2-TRAVAUX BERGERIE, INSTALLATION D’UNE ELEVEUSE DE CHEVRES**

Mr le Maire rappelle au Conseil municipal que le projet initial prévoyait l’installation d’un éleveur « ovins. »

Après plus d’un an d’activité, Mr Bouteiller Gwen, n’a pas souhaité continuer, compte tenu entre autres, de l’installation jouxtant son exploitation d’un autre éleveur comptabilisant plus de 400 têtes de moutons.

Après avoir pris l’attache auprès de la Chambre d’Agriculture, la SAFER, et l’Association «  RELANCE » il a été décidé de s’orienter sur un élevage de caprins, et par la même, la production de pélardons faisant cruellement défaut sur notre secteur.

Mr le Maire précise que cette situation a eu pour conséquence de revoir les investissements sur la bergerie et le montant estimatif des travaux à réaliser pour répondre aux normes d’hygiène en vigueur.

Le montant de l’opération s’élève à 42 224, 93 €HT

 67

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

 -ETAT D.E.T.R. 16 890, 00 €

 CONSEIL REGIONAL 12 667, 00 €

 COMMUNE 12 667, 93 €

TOTAL : 42 224, 93 €

 Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le projet et son plan de financement, donne pouvoir à Mr le Maire pour solliciter les subventions auprès de l’Etat dans le cadre du D.E.T.R. , du Conseil Régional, et signer toutes pièces s’y afférant.

**3-VILLAGE DE CARACTERE- DEMANDE DE SUBVENTION CC CAC « Terres Solidaires »**

Mr le Maire rappelle au Conseil municipal que notre commune va bénéficier du Label Village de Caractère, ce qui apportera de toute évidence, par la visite de notre village un apport non négligeable touristique et économique.

Le montant prévisionnel de cet investissement s’élève à 327 618 € HT, subventionné par l’Etat, le Conseil Régional , le Conseil Départemental.

Il serait souhaitable, au regard de cette opération, de solliciter auprès de la C.C. C.A.C. une subvention, afin de boucler notre plan de financement prévisionnel, à savoir :

 ETAT ( acquis) 80 000 €

 CONSEIL REGIONAL «  84 000 €

 CONSEIL DEPARTEMENTAL «  84 000 €

 C.C. C.A.C. 14 000 €

 COMMUNE 65 618 €

TOTAL 327 618 €

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, donne pouvoir à Mr le Maire pour solliciter un complément de financement à la C.C. C.A.C. , et pour signer toutes pièces s’y afférant.

**4-CREATION d’un MONTE-PERSONNES – MONTE CHARGE EHPA «  Les Jardins » Maîtrise**

**D’ŒUVRE**

Mr le Maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération du 7 octobre 2016 Mr BALP Bruno, architecte DPLG, moins disant, a été retenu pour les travaux d’aménagement AD/AP des bâtiments communaux.

Il informe le Conseil municipal qu’il serait opportun d’engager le même maître d’œuvre pour les travaux similaires cités en objet.

Sa proposition de rémunération sur la base de 10 % du montant des travaux estimés à 62 500 € HT-75 000 € TTC, s’élève à 6 250 € HT soit 7 500 € TTC

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve ladite proposition, donne pouvoir à Mr le Maire à signer toutes pièces s’y afférant.

**5-BUDGET M 14 CREDITS SUPPLEMENTAIRES**

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants , sur le budget de l’exercice 2017.

**Comptes dépenses :**

Chapitre 21 article 21538 opération ONA autres réseaux 16 401, 80

 68

Chapitre 21 article 2112 opération ONA terrains de voirie 472, 06

  **Total 16 873 ,86**

**Comptes recettes :**

Chapitre 21 article 21531 opération ONA réseaux adduction eau 16 401, 80

Chapitre 21 article 2131 opération ONA bâtiments publics 472, 06

  **Total 16 873, 86**

POINT SUR LES TRAVAUX

Mr le Maire fait le point sur les travaux  à savoir :

 Maison de Retraite « Les Jardins », la toiture est terminée (ancienne salle à manger, salon , tisanerie)

Suite à des éboulements de murs sur les routes communales de St Marcel de Fontfouillouse, la Coste, Faveyrolles ( parking), le Camp des Rachs ( ancienne route) il était urgent de les remettre en état. Après consultation c’est l’entreprise Claude LEGRAND qui a été retenue.

PROPRIETE H. CLEMENT

Afin d’effectuer ses propres démarches auprès des organismes compétents et ainsi de bénéficier des aides à l’exploitation ( propriété citée en objet), une promesse de bail a été signée entre la Commune et Mme Victoria GODAERT.

COURRIER DE MME BRIGITTE VICENTE

Mr le Maire fait état d’un courrier de Mme VICENTE Brigitte sollicitant , conformément à la parution au Journal Officiel du 18 décembre 1997, une place de stationnement réservée sur le parking de la Hierle, pour des raisons professionnelles.

Après lecture de la réponse du Ministère de l’Intérieur, il apparaît qu’il ne peut être accordé que des mesures de tolérance.

Une délégation d’élus s’est rendue sur les lieux afin de trouver une solution satisfaisante pour tous les utilisateurs.

Comme déjà réalisée sur d’autres hameaux, pour des mesures de sécurité, le Conseil municipal dans sa séance du 15 mai 2017 a décidé de crée une aire de retournement, et de ce fait aménager deux places supplémentaires ainsi que le retraçage des places existantes.

Les travaux nécessaires non prévus lors du vote du budget 2017, seront mis en œuvre dans les plus brefs délais.

SUBVENTIONS

Mr le Maire informe le Conseil municipal que l’éclairage prévu sur le Hameau de Bourgnolles et le Bourg des Plantiers , a bénéficié d’une subvention accordée par le SMEG d’un montant de 11 919, 60 € + 385 € pour maîtrise d’Energie.

POSE DE L’ABRI-BUS A BOURGNOLLES

Mr le Maire propose au Conseil municipal que l’a bri-bus , prévu sur la place et compte tenu des contraintes du comité de pilotage de « Village de Caractère », soit installé sur le hameau de Bourgnolles, après avis favorable du Conseil Départemental. Le Conseil municipal donne son accord 69

ANIMATIONS

Mme Lise-Marie FLUCK Informe le Conseil municipal qu’il est prévu un spectacle en date du 9 aout 2017 dans le Jardin Guillaume, ….

Elle sollicite l’avis du conseil afin de prévoir une autre représentation, il s’agirait d’un pianiste réputé, des renseignements seront pris quant à sa prestation.

FIN DE SEANCE 19H .50

1-Création d’un pôle PETR 2017- 036

2-travaux bergerie (subvention complémentaire) 2017-037

3-village de caractère –demande de subvention CC CAC 2017-038

4-création monte personnes et monte charges les Jardins 2017-039

5-crédits supplémentaires 2017-040

F. MAURIN Y. LEGRAND L.M.FLUCK

J.M. CARNEO S. B ARTHELEMY H.LYONNET

P. MANOEL J.N. ROLAND R. SICHI

D. SWINNEN-GHANAI F. TEISSONNIERE

 70